

TABLEAU RECAPITULATIF DES QUESTIONS REPONSES DE LA REUNION PREPARATOIRE DU 12 Juillet 2021

N°	QUESTIONS	REPONSES
1	La visite du site est elle obligatoire? Qui rencontrer sur sur le site pour la visite?	La visite du site n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée pour permettre au soumissionnaire de bien élaborer son offre. Les personnes habilitées à signer les certificats de visite de site sont indiquées dans l'ITB. Il y'a l'équipe du PNUD qui est sur place qui pourrait conduire cette visite.
2	Le planning d'exécution des travaux de six (06) est il révisable?	Le planning d'exécution de six (06) mois indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres est celui estimé par la maîtrise d'œuvre du PNUD. Si le soumissionnaire estime qu'il peut faire les travaux en moins de six (06) mois, il pourrait bien justifier son calendrier par les moyens (matériels, humains , financiers) disponibles et surtout la pertinence de sa méthodologie.
3	La soumission en groupement est-elle autorisée?	La soumission en groupement est autorisée. Se conférer au formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats dans l'ITB.
4	Respect de l'approche genre et politique environnement	Le PNUD recommande de plus en plus l'approche genre dans le personnel proposé par les soumissionnaires et encourage les éventuels adjudicataires des marchés d'intégrer cela dans le montage de leurs offres. La politique environnementale est un impératif pour l'exécution des travaux. Chaque soumissionnaire doit disposer d'une politique de sauvegarde de l'environnement et se l'approprier. Le PNUD encourage la mise en place de politique Hygiène-Sécurité-Environnement-Qualité (HSEQ).
5	Devis version Excel	Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières PDF signées et cachetées, les versions Excel également pour faciliter leurs analyses par le comité d'évaluation du PNUD;